

**Intervention de M. Mohammed Tawfik MOULINE
à la conférence CGEM : quel contrat social pour le
Maroc ?**

26 avril 2018



Introduction

Dans la note conceptuelle de la conférence organisée par la CGEM le 26 avril 2018, il est proposé de réfléchir à la question du contrat social. L'objectif poursuivi est de "bâtir un avenir économique et social durable".

Les progrès économiques et sociaux devant être fortement liés, la réflexion sur le contrat social, pour qu'elle soit pertinente, ne devra pas se limiter aux aspects du marché du travail, du dialogue social et de la protection sociale. En posant la question du contrat social, c'est aussi la problématique du modèle de développement qui est soulevée.

Le modèle de développement est un ensemble de représentations. C'est une vision de long terme de l'économie et de la société, déclinée en politiques publiques et en stratégies sectorielles. Complexe dans sa conception, un modèle de développement a un caractère multidimensionnel.

La question du modèle de développement a été posée au niveau international suite à la crise économique et financière de 2008. Il fallait s'interroger sur la résilience des économies dans un contexte de crise et de chocs exogènes. Le ralentissement de l'économie mondiale qui a suivi la crise financière internationale a engendré une montée du chômage qui a créé une angoisse, particulièrement, au niveau des jeunes.

Dans le cas du Maroc, le modèle de développement et, par conséquent, le contrat social est également interrogé. La croissance économique qui s'est ralentie et peu créatrice d'emplois et reste génératrice d'inégalités dans un contexte marqué par la recherche d'un bien-être social et par l'amorce d'une tendance à l'autonomisation de l'individu. Elle n'est pas soutenue par des gains en termes de productivité. Le développement économique porte, par ailleurs, préjudice à l'environnement malgré le développement accéléré des énergies renouvelables.

S'agissant du mode opératoire, la question du modèle de développement et celle du contrat social ne peuvent être appréhendées qu'en fonction des évolutions structurelles et sous l'angle de l'économie politique. Dans la présente note et parmi les acteurs de cette économie politique, l'accent sera mis davantage sur le rôle de l'Etat.

Il est important, également, de réfléchir aux conditions de mise en œuvre des politiques publiques, après avoir entrepris un bon diagnostic et repensé les choix.

1. Situation actuelle

Le Maroc dispose de nombreux points forts mais au même moment d'insuffisances susceptibles de ralentir son développement.

A côté de la stabilité politique du Royaume et de sa vocation réformatrice qui lui confère une longueur d'avance par rapport à son voisinage, les principales forces du Maroc sont les suivantes :

- **Une cohésion sociale qui résulte d'un fort attachement à la Monarchie et à l'Islam et un lien familial fort** : le lien social risque, cependant, d'être fragilisé par le creusement des inégalités sociales dans un contexte de recul des solidarités traditionnelles, par la persistance d'un lien politique et d'une confiance institutionnelle faibles et par une corruption endémique.
- **Un capital relationnel, à fort potentiel dont le Maroc devrait tirer suffisamment profit** pour accélérer le rythme de sa croissance économique et l'aligner sur celui des pays émergents, les plus performants ; le but recherché étant de créer le maximum d'emplois permanents.
- **Un patrimoine culturel de grande valeur** qui devrait, toutefois, contribuer plus à la richesse globale du Royaume et à son rayonnement à l'international, moyennant la mise en œuvre d'une stratégie culturelle globale et intégrée de valorisation de ce patrimoine et d'une diplomatie culturelle qui ne reste pas le parent pauvre de l'action diplomatique nationale.

Quant aux insuffisances du Maroc, elles se présentent comme suit :

- **Des carences en ce qui concerne le capital humain, à combler en priorité** qui se traduisent, entre autres, par le niveau élevé de l'analphabétisme des adultes (32%), par le fait que plus de 60% de la population active ne dispose d'aucun diplôme et par l'insertion faible dans le marché du travail de plusieurs composantes de la population, notamment, les femmes et les jeunes. Cette situation, accentuée par la crise de l'école, est à prendre sérieusement en considération afin de développer une élite qui puisse accompagner l'émergence du Maroc, de réduire le fort taux chômage des diplômés et de relancer l'ascenseur social qui est en panne.
- **Une faible insertion du Maroc dans l'économie du savoir et de l'innovation**, ce qui ne permet pas de créer des emplois hautement qualifiés, de lutter contre la fuite des cerveaux et de tirer profit des compétences que recèlent les Marocains du Monde. L'environnement de la recherche scientifique est peu propice au développement des capacités d'innovation du Maroc. La digitalisation au niveau de certaines administrations et grandes entreprises n'est pas accompagnée ni par une préparation importante du capital humain ni par un véritable développement de l'infrastructure numérique.

- **Des performances économiques mitigées** : un cadre macro-économique qui demeure sensible aux chocs exogènes et à l'aléa climatique ; une croissance économique qui continue à s'appuyer sur un effort important en termes d'investissement public ; un système financier globalement assaini, mais peu accessible aux PME ; un marché intérieur dont la dynamique profite davantage aux importations ; des coûts logistiques en baisse mais qui restent élevés. Condition sine qua none de l'émergence économique, l'industrialisation du Maroc s'opère à une cadence lente en dépit du développement que connaissent les métiers mondiaux.
- **Une gouvernance qui impacte négativement le rythme de développement du pays** : manque de cohérence des politiques publiques, dysfonctionnements administratifs, particulièrement, dans les secteurs en relation directe avec le citoyen, coordination très limitée des interventions des acteurs économiques et sociaux, niveau préoccupant de la corruption.

2. Perspectives

Partant des considérations précédemment citées, il serait opportun, tout en maintenant le choix d'une économie de marché, ouverte sur l'extérieur et dotée de mécanismes de régulation, de jeter les bases d'un développement économique inclusif et durable. Pour cela, le modèle de développement mais aussi le contrat social devraient se baser sur les deux éléments ci-après :

- **Le capital immatériel** : la mise en œuvre d'une vision de long terme en matière de capital immatériel et son appropriation par l'ensemble des acteurs permettraient au Maroc de réaliser une croissance économique accélérée, à même de créer des emplois pérennes, en nombre suffisant et de consolider les acquis du pays en matière de cohésion sociale. Le supplément de croissance proviendrait de la mobilisation de nouveaux facteurs de production, jusque-là faiblement exploités, comme l'innovation, le savoir-faire et le patrimoine culturel ainsi que d'une nouvelle gouvernance qui s'appuierait sur des modes rénovés d'élaboration des politiques publiques, davantage inclusives et respectueuses de l'environnement.
- **La compétitivité globale** : définie comme étant la compétitivité de l'ensemble du pays et pas seulement de l'entreprise marocaine, la compétitivité globale devrait faire l'objet d'une approche intégrée qui tient compte aussi bien des impératifs de développement du Maroc sur le plan interne que des exigences de son insertion réussie dans la mondialisation. En améliorant la compétitivité globale, il sera plus aisé de favoriser la création intensive d'emplois stables et la remise au travail des Marocains, notamment les jeunes et les femmes.

Les deux éléments précédents sont interdépendants. Le capital immatériel pourrait être un véritable socle des avantages compétitifs du Maroc et un des piliers de sa cohésion sociale.

2.1 Action des pouvoirs publics sur l'individu

Pour assurer sa réussite, le contrat social devrait viser la promotion du développement personnel des individus. A cet effet, il faudrait accroître la capacité de penser, renforcer l'autonomie, développer l'empathie, le respect de la différence et l'interaction avec autrui ainsi que la faculté de réconciliation. Des solutions nouvelles devraient être recherchées, mettant en valeur la diversité.

❖ Donner une nouvelle impulsion au processus d'édification du contrat social

- **Baser ce contrat social sur les valeurs de progrès**, en approfondissant l'ancrage des Marocains aux valeurs de la citoyenneté, du travail et de la méritocratie et en mobilisant les forces vives de la nation autour d'objectifs communs partagés.
- **Favoriser le changement du rapport au travail**, moyennant la diffusion de la culture "économique", la promotion de l'esprit d'initiative et de responsabilité, l'établissement d'un lien sans ambiguïté entre travail et enrichissement, tant personnel que collectif, mais aussi, la valorisation des "success stories".
- **Promouvoir l'esprit de l'entrepreneuriat**, en démontrant que ce sont surtout les entreprises qui, à long terme, créent la valeur ajoutée et l'emploi et que la libre entreprise est accessible à une part importante de la population qui y trouverait une grande source d'épanouissement.

❖ Revoir les fondements du système éducatif

Outre la mise en œuvre de la nouvelle réforme de l'éducation et la résolution des problèmes rencontrés par le système éducatif, il serait primordial de s'atteler à la réalisation des objectifs suivants :

- L'éducation à la transculturalité et au respect de la différence.
- Le développement de l'autonomie et de la personnalité.
- L'exploration des aptitudes et des intelligences multiples.

Il faudrait créer des écoles expérimentales, fondées sur le système de la "*Khan Academy*", basé sur le principe de fournir un enseignement de grande qualité à tous, partout et sur la pédagogie de "*l'école du Colibri*" qui repose sur la coopération plutôt que sur la compétition et vise à apprendre aux enfants à travailler autrement. De même, il serait judicieux d'adopter le programme éducatif des Nations-Unies "*Education for Life*".

Afin de réduire le décalage croissant entre le système éducatif et le marché du travail, l'écosystème de l'enseignement devrait être élargi aux émissions éducatives, aux cours en ligne ouverts et massifs "*Massive open online course MOOC*", aux études de terrain...

Il faudrait, en outre, donner la priorité à l'éducation préscolaire et à l'amélioration du niveau et de la qualité de l'enseignement afin d'aligner, à terme, les performances du système marocain d'éducation-formation sur les standards internationaux

Conscient du fait que parmi les fondamentaux du développement, l'éducation retarde le plus l'émergence du Maroc, il est essentiel de faire de la formation des enseignants et l'amélioration de leur statut social ainsi que de la formation professionnelle, tout au long de la vie, des préoccupations essentielles et d'asseoir les bases d'une bonne gouvernance du système d'éducation-formation. Il faudrait aussi rendre le métier d'enseignant attractif pour les meilleurs étudiants et importer du capital humain, en attendant que les réformes produisent leurs impacts.

Outre la révision des fondements du secteur éducatif, il importe de mieux valoriser le capital humain en intensifiant la lutte contre l'analphabétisme des adultes et en développant les aptitudes cognitives et physiques des Marocains, en vue de leur permettre de contribuer valablement à l'essor de leur patrie. La protection sociale devrait être élargie en respectant, toutefois, les règles de la bonne gouvernance.

Le capital humain devrait être préparé à un monde de demain, de plus en plus complexe et pour relever les défis actuels et futurs qui interpellent le développement du Royaume.

❖ **Développer l'anticipation**

Le Royaume aurait intérêt à former une nouvelle génération éduquée au futur, capable d'appréhender les impacts des enjeux du monde de demain afin de proposer des solutions appropriées. Cela requiert le développement :

- d'une plateforme internationale pour l'éducation au futur et l'intégration de celle-ci dans l'éducation nationale dès la première année de l'école obligatoire
- de chaires de prospective, au niveau des universités marocaines afin de permettre aux étudiants d'apprendre à penser la complexité.
- de "récits stratégiques nationaux", offrant une vision claire du futur,

- d'applications du style "*Future OPS*", permettant d'expliquer, d'engager et de visualiser le futur. Pour ce faire, il importe de donner la priorité à la pensée du futur dans les programmes scolaires, dans les médias et dans la communication des institutions, de multiplier les débats publics pour permettre à la population d'avoir une pensée positive du futur et de s'approprier l'idée que, sans en avoir peur, le futur sera différent.

❖ **Accorder plus d'intérêt à la jeunesse**

Dans le but d'assurer une meilleure intégration de la jeunesse dans la société et de prévenir sa radicalisation, il faudrait favoriser la prise en compte des jeunes et de leurs mouvements dans les activités qui les concernent, mettre en place des formations au bénéfice des jeunes filles, notamment pour leur permettre d'accéder aux fonctions électives et lutter contre la banalisation médiatique de la violence. Il faudrait aussi créer un service obligatoire pour les jeunes qui soit civil et non militaire et favoriser la mise en place de brigades digitales de jeunes.

La jeunesse devrait être considérée comme un atout et non comme un handicap. Des mesures radicales devraient être trouvées afin de lutter contre le fléau de l'abandon scolaire et de redonner aux jeunes des perspectives d'avenir ainsi que la possibilité de croire en eux.

❖ **Mener une lutte vigoureuse et multidimensionnelle contre les inégalités afin de consolider le capital social**

La lutte contre les inégalités devrait être menée avec une approche multidimensionnelle et pas seulement sous l'angle de la pauvreté et ce, dans le but de préserver les bases d'un vivre-ensemble harmonieux et apaisé où le rapport homme-femme évolue vers plus d'égalité et où les solidarités institutionnelles sont développées.

Tout en évitant de favoriser l'Etat-providence qui est remis en cause à l'international, il faudrait mettre l'accent, d'abord, sur la réduction des inégalités éducatives et en termes d'accès aux soins de santé, du fait des effets structurants qu'elles induisent sur le capital humain et partant sur le développement d'ensemble du Maroc et revoir, en conséquence, les politiques économiques et financières.

Sur le plan de l'éducation, il faudrait agir sur les contraintes structurelles qui entravent le droit d'accès à l'école et sur l'égalité des chances entre les filles et les garçons et entre la ville et la campagne et/ou qui freinent la rétention scolaire, au niveau des collèges. Les politiques publiques d'aide sociale aux élèves démunis méritent d'être renouvelées à travers une offre intégrée (internats, cantines, bourses et transports scolaires) et des transferts monétaires conditionnels, comme l'opération "Tayssir", à condition, bien entendu, de prévoir un ciblage individualisé et un mécanisme de financement soutenable.

Sur le plan de la santé, il faudrait :

- **assurer un meilleur suivi de l'état de santé des populations** grâce à une gouvernance appropriée de l'ensemble du système de santé et à un dispositif de veille sanitaire performant, en développant l'offre sanitaire, en favorisant l'équité territoriale, en déployant une stratégie adéquate dans le domaine de la santé mentale et en luttant intensément contre les pathologies lourdes,
- **instaurer une gestion rationnelle et ciblée du RAMED**, mettre en place un mécanisme de financement viable et définir, clairement, le panier de soins, prévu par ce régime, ce qui permettrait d'améliorer l'accès des populations pauvres aux soins de santé, tout en faisant baisser la pression sur les hôpitaux provinciaux et les CHU,
- **veiller scrupuleusement à la mise en œuvre équilibrée du RAMED** sur le plan territorial pour atténuer la concentration actuelle des bénéficiaires sur quelques régions du Royaume.

Sur le plan fiscal et budgétaire, il faudrait :

- **favoriser l'équité fiscale**, en s'attaquant aux nombreux contribuables qui échappent à l'impôt, en rendant l'impôt sur le revenu plus progressif et en réduisant fortement les exonérations et les dépenses fiscales inefficaces en vue d'accroître sensiblement les recettes destinées au financement des dépenses sociales, en faveur des personnes démunies.
- **donner la priorité, sur le plan budgétaire, aux programmes de prestations ciblées, comme les transferts conditionnels**, étant donné la difficulté de mettre en œuvre des politiques redistributives dans une économie, comme celle du Maroc, où le poids du secteur informel est important.
- **élaborer un programme intégré de l'ensemble des filets sociaux** afin de faire bénéficier le maximum de personnes concernées, tout en réduisant la charge budgétaire qui incombe à l'Etat. Une coordination entre les organismes responsables de ces filets sociaux ainsi qu'un échange d'informations sur les bénéficiaires seraient nécessaires.

Sur le plan de l'inclusion financière, il serait opportun de :

- **faciliter l'inclusion financière des très petites et petites entreprises** dans le cadre du développement de l'auto emploi, en incitant les banques à réduire les coûts des crédits de trésorerie et à développer de nouveaux produits pour le financement du cycle d'exploitation de cette catégorie d'entreprises,

- **promouvoir les produits bancaires, destinés aux femmes, aux personnes à très faible revenu et aux populations des zones rurales** et veiller au maintien, à un niveau raisonnable, du prix des services bancaires, en faveur des personnes à revenu modeste,
- **encourager l'offre de produits issus de la finance alternative** pour accroître le taux de bancarisation et permettre à une frange de la population, réticente pour des considérations éthiques, d'accéder au système bancaire.

2.2 Action des pouvoirs publics sur eux-mêmes

❖ Revoir la gouvernance publique

La gouvernance publique devrait être repensée, sur une base décentralisée, fondée sur l'utilisation de réseaux distribués. La subsidiarité participative devrait être privilégiée en vue de permettre à l'échelon concerné par un problème donné de le résoudre de manière autonome et participative. Il importe, également, de digitaliser l'administration afin de la rendre plus efficiente, au service du citoyen.

Le nouveau système de gouvernance devrait être plus transparent, responsable et fondé sur l'écoute et la prise en compte de l'expression des citoyens. Des plateformes collaboratives devraient être créées, permettant de recueillir des idées de solutions à des problèmes spécifiques, mais aussi de collecter des retours sur les rendus des comptes et la performance des services de l'Etat.

Le Maroc devrait revoir de fond en comble la gouvernance, notamment, des secteurs directement liés au citoyen. Pour cela, il faudrait dissocier le processus des réformes des contingences politiques et électorales, ouvrir le chantier de déploiement sur le terrain des réformes, améliorer la qualité des institutions, renforcer les capacités des acteurs publics et conditionner systématiquement l'allocation de ressources budgétaires par la réalisation des objectifs assignés aux services publics.

❖ Des processus à instaurer

Ils se rapportent à l'évaluation, à l'expérimentation et à la participation.

L'évaluation devrait concerner systématiquement les politiques publiques ainsi que les actions et les projets menés, sur le plan national et à l'extérieur des frontières. Le système d'évaluation devrait être fondé sur une grille de critères bien précis.

Pour initier le changement escompté et préparer le Maroc à un avenir meilleur, **l'expérimentation** devrait non seulement être rendue possible, mais encouragée dans le domaine politique, économique, social, culturel...

Pour favoriser **la participation**, des incitations devraient être données aux organisations qui s'ouvrent sur les citoyens. Il faudrait instaurer des mécanismes participatifs au sein des administrations publiques et évaluer les processus participatifs pour mieux les ajuster et, surtout, pour s'assurer de leur prise en compte par les décideurs. Des événements favorisant la participation nationale ou locale comme le festival des Idées... mériteraient d'être organisés.

❖ Des réflexions à lancer

Le Maroc devrait se mobiliser, à travers ses universités et ses centres de recherche, à réfléchir aux questions qui interpellent l'humanité. Ainsi, des solutions devraient être proposées pour que le Maroc puisse faire face aux enjeux suivants : la mondialité, la diversité sous toutes ses formes, le *big data* et la gestion de la vie privée, le commerce des données..., l'économie du partage et l'économie circulaire, le revenu universel de base et la redéfinition du concept du travail, l'adaptation du *design* urbain aux handicapés et aux personnes âgées, la dégradation de la santé mentale, l'amélioration des performances humaines, biologiquement et numériquement...

2.3 Action des pouvoirs publics sur les agents économiques

❖ Faciliter la mutation du secteur productif

A ce sujet, l'Etat devrait :

- encourager l'émergence et le développement de nouvelles formes d'économie, comme l'économie du partage, par exemple "*Sharing economy*",
- réduire la fracture entre l'économie formelle et informelle et trouver des moyens de créer des passerelles entre les deux secteurs, en assurant, notamment, une meilleure protection au travailleur dans l'informel. En effet, l'économie informelle peut offrir des aspects positifs, comme servir d'incubateur social ou de hub pour des start-ups.
- promouvoir la haute technologie, au même titre que les techniques "*JUGAAD*" qui consistent à optimiser les ressources pour s'adapter à un environnement contraignant et pour gagner en efficacité "l'art de faire plus avec moins",
- accélérer l'introduction de la *blockchain* et de la digitalisation des opérations financières dans les transactions commerciales et promouvoir de nouveaux systèmes de paiement, permettant l'accès de tous aux services financiers, à moindre coût,

Outre la réforme du marché du travail, les pouvoirs publics ne devraient ménager aucun effort en vue de trouver des solutions adéquates aux questions suivantes :

- Les retraites, la détresse psychologique au travail, les nouvelles formes d'emploi...,
- Les laissés pour compte de la mutation en cours, tout en prenant en considération le lien étroit entre les inégalités sociales et les inégalités économiques, particulièrement pour ce qui est des femmes,
- Les nouveaux modes de revenu et de distribution qui nécessitent de repenser l'emploi, voire de le déconnecter, à l'avenir, du revenu,
- Le mécénat, ses leviers, son rôle et son avenir.

❖ **Promouvoir l'entrepreneuriat et créer des écosystèmes et des hubs**

Pour promouvoir la créativité opérationnelle et la capacité d'entrepreneuriat, il serait judicieux d'accorder plus de liberté pour entreprendre, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, d'assurer un soutien à la création et au développement des entreprises et de favoriser la mutualisation et l'entraide, à travers la conclusion de partenariats public-privé et la création d'écosystèmes et de hubs.

La mise en place, à cet effet, d'écosystèmes d'entrepreneuriat et d'innovation, fondés sur de nouveaux modèles économiques permettrait de créer des synergies entre les composantes d'un même écosystème, de développer les liens professionnels et de répondre à la question du chômage et de la création de valeur.

❖ **Accélérer l'industrialisation du Maroc, sans oublier la PME**

- **Jeter**, tout en améliorant de manière conséquente l'environnement des affaires, **les jalons d'une véritable politique d'industrialisation nationale** qui s'attaque aux freins à la croissance et aux facteurs entravant la transformation économique et le développement industriel du Maroc, qui tienne compte des mutations du paysage concurrentiel international et qui soit mise en cohérence avec la politique commerciale, la politique d'attractivité de l'investissement et la politique de recherche scientifique.
- **Faire du Maroc un "hub régional d'excellence" de la recherche scientifique et de l'innovation**, au carrefour des marchés africains et européens, tout en accordant une importance particulière à la capitalisation et la diffusion des savoir-faire, à la mobilisation de la communauté scientifique marocaine à l'étranger et à l'attrait des doctorants et des étudiants étrangers à fort potentiel.

- **Eriger les capacités créatives et inventives**, en tant que facteurs de production à part entière et prôner, au niveau du système productif, une nouvelle culture managériale, à même de favoriser une percée à l'international des entreprises marocaines.
- **Mettre en œuvre un "*Business act*" en faveur des PME** pour leur permettre de créer le maximum d'emplois et de diversifier à l'international leur offre productive. En s'inspirant des expériences internationales réussies dont, notamment, celle des Etats-Unis d'Amérique, ce "*Business act*" devrait viser, d'abord, l'amélioration de l'accès des PME aux marchés publics et la mise en place de mécanismes de financement novateurs, au profit de cette catégorie d'entreprises.

❖ Réduire les impacts sur l'environnement

- **Déployer une stratégie visant le développement de l'économie bleue** afin de renforcer la durabilité du régime de croissance du Maroc et faire du Maroc un leader au niveau régional et même international dans ce domaine.
- **Mettre en place un projet national sur le climat** et l'orienter en priorité sur l'adaptation au changement climatique. Ce projet dont la mise en œuvre devrait placer la question de l'eau au cœur des politiques publiques, aurait pour objectifs de sécuriser l'avenir des populations rurales, de l'agriculture et des ressources hydriques, de valoriser les territoires sensibles et de renforcer le développement humain des couches sociales les plus démunies.
- **Poursuivre le développement accéléré des énergies renouvelables**, activité fortement créatrice d'emplois et concrétiser, en parallèle, les actions programmées en matière d'efficacité énergétique.

❖ Préparer le Maroc à l'ère digitale et anticiper les conséquences sur le plan de l'emploi

Réussir la transition vers l'ère digitale, compte tenu des avantages qu'offre le numérique en termes d'impulsion de l'innovation et de l'efficacité

- Promouvoir le développement des compétences humaines dans le domaine du numérique en étroite liaison avec les entreprises et mettre à contribution la diaspora scientifique.
- Encourager les joint-ventures avec des entreprises leaders et mettre en place des instruments de financement, d'amorçage et de start-up.
- Apporter un soutien aux filières industrielles pour accroître la compétitivité industrielle de l'offre numérique marocaine, évaluer *ex-ante* la sensibilité des

filières clés aux chocs technologiques, particulièrement l'intelligence artificielle et la robotisation et opérer les ajustements nécessaires.

- Aligner l'infrastructure numérique (*big data, cloud*, haut débit) sur les standards internationaux et mettre en œuvre des programmes de cyber-sécurité.

Mener une approche inclusive des citoyens et des territoires dans la transformation numérique en cours

- Développer la capacité des citoyens à utiliser les outils et les applications numériques, à comprendre le contenu de ces instruments et à créer, à l'aide de la technologie numérique.
- Développer une forte culture numérique, elle-même résultante du développement des quatre usages en interaction : la généralisation de l'administration électronique à l'échelon national et celui des territoires, la sensibilisation des élus à la transformation numérique, l'encouragement au niveau des entreprises de l'innovation par le numérique, en accordant une attention particulière aux PME-PMI et le développement de l'inclusion numérique des citoyens et, plus généralement, le renforcement de la démocratie citoyenne.

Donner une véritable importance à la gouvernance du numérique

- Tirer profit des acquis, mais aussi des faiblesses des programmes antérieurs pour asseoir les bases d'une gouvernance intégrée, pensée et déployée autour d'une vision écosystémique du numérique pour la mise en œuvre de laquelle, le secteur public devrait jouer un rôle clé.